

# Conférence régionale éolien

---  
28 juin 2021

en visioconférence

9h30	Introduction de la journée	
	Intervention de Sophie MOURLON (Directrice de l'Energie - MTE)	
10h05	<u>Développement de la filière</u>	Contexte éolien en Auvergne-Rhône-Alpes
	<i>Pôle CAE – DREAL ARA</i>	Mise en place du conseil à l'émergence et cartographie des enjeux pour le développement éolien
11h15	<u>Actualités</u>	Réseau de conseillers PV et éolien
	<i>ADEME</i>	
	<i>RTE</i>	S3REnR
11h45	Conclusion de la matinée par la profession (FEE & SER)	
	<i>Pause déjeuner</i>	
14h00	<u>Séquence Biodiversité</u>	Prise en compte de la biodiversité dans la conception et l'exploitation des parcs
	<i>Sce EHN - DREAL ARA</i>	
	<i>DREAL ARA</i>	Analyse des suivis environnementaux des parcs en exploitation
	<i>Maison des Sciences de l'Homme SUD</i>	Présentation et avancement du projet MAPE
15h15	<u>Séquence Paysage</u>	Intégration paysagère des projets éoliens
	<i>Service MAP – DREAL ARA</i>	
	<i>Chaire Paysage &amp; Energie - ENSP</i>	Présentation du projet de recherche-action sur le développement éolien dans l'Allier
16h00	Conclusion de la journée	



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **CONFÉRENCE RÉGIONALE EOLIEN**

28/06/2021

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **JEAN-PHILIPPE DENEUVY**

Directeur Régional - DREAL Auvergne Rhône-Alpes

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **GHISLAIN FERRAN**

Adjoint au sous-directeur du système électrique et des énergies renouvelables -  
DGEC / Ministère de la Transition Ecologique

---



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

Jean-Jacques FORQUIN – Chef du pôle Climat, Air, Energie – DREAL ARA

Anne-Sophie MUSY – Coordinatrice EnR – DREAL ARA

---

# Orientations de la politique Climat, Air, Énergie



- **Objectif international majeur => limiter le réchauffement climatique mondial à 2 degrés (soit 4 degrés sur les continents) d'ici 2100**

- Des orientations sectorielles pour atteindre les objectifs de long terme



## Stratégie nationale bas-carbone

- Des déclinaisons et objectifs concrets => Pour le secteur énergétique :

=> Diversifier le mix énergétique en développant les EnR et en réduisant le nucléaire

=> Porter la part des renouvelables électriques à 40 % en 2030



# Développement Eolien

## *Contexte national*

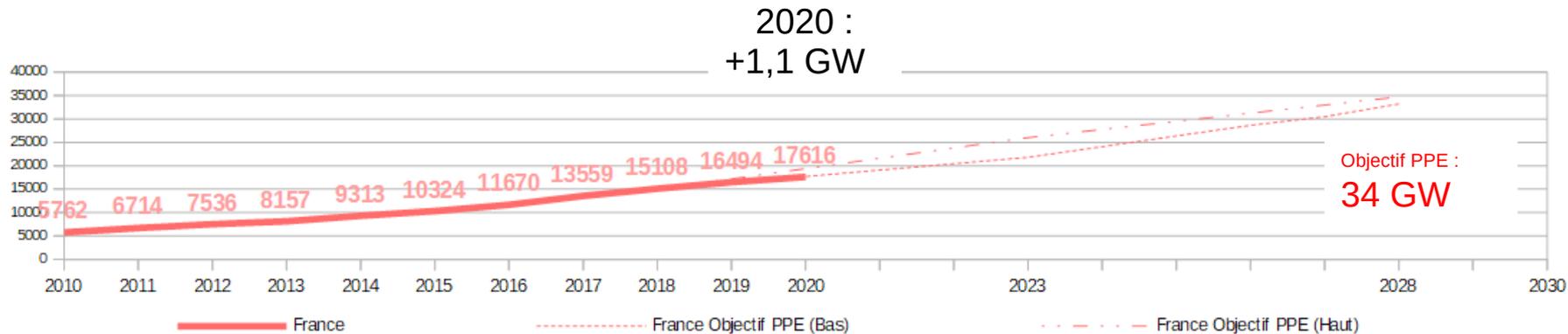


=> Porter la part des renouvelables électriques à 40 % en 2030

Puissance installée (en GW)	2023	2028
Eolien terrestre	24,1 GW	33,2 à 34,7 GW
Eolien en mer	2,4 GW	5,2 à 6,2 GW
Solaire PV	20,1 GW	35,1 à 44,0 GW
Méthanisation	0,27 GW	0,34 à 0,41 GW
Hydro-électricité	25,7 GW	26,4 à 26,7 GW
<b>Total</b>	<b>73,5 GW</b>	<b>101 à 113 GW</b>

# Développement Eolien

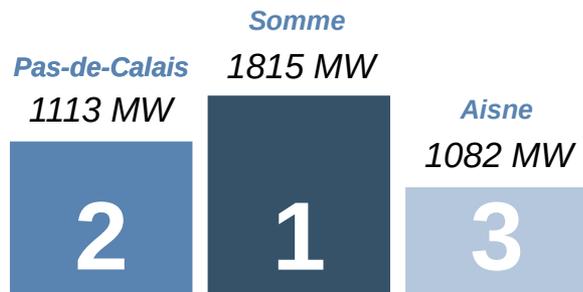
## Contexte national



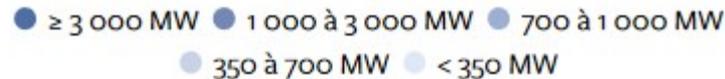
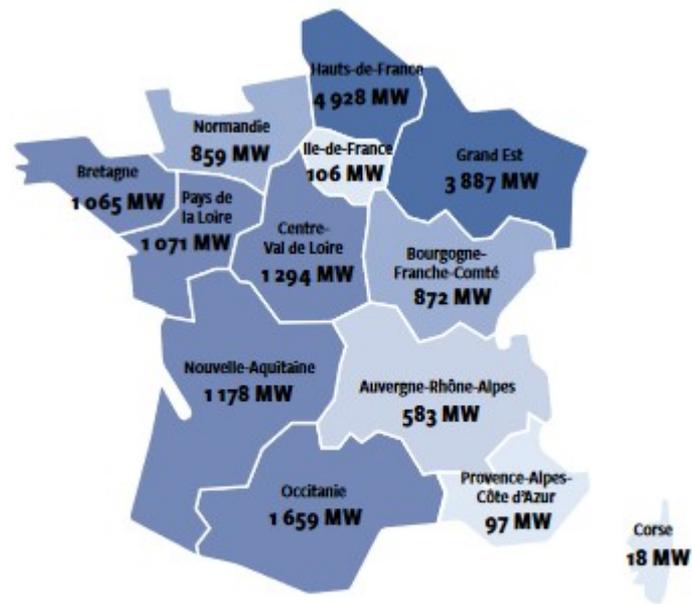
# Développement Eolien

## Contexte national

ARA : 10ème rang



Source : SDES



Source : Panorama EnR - RTE

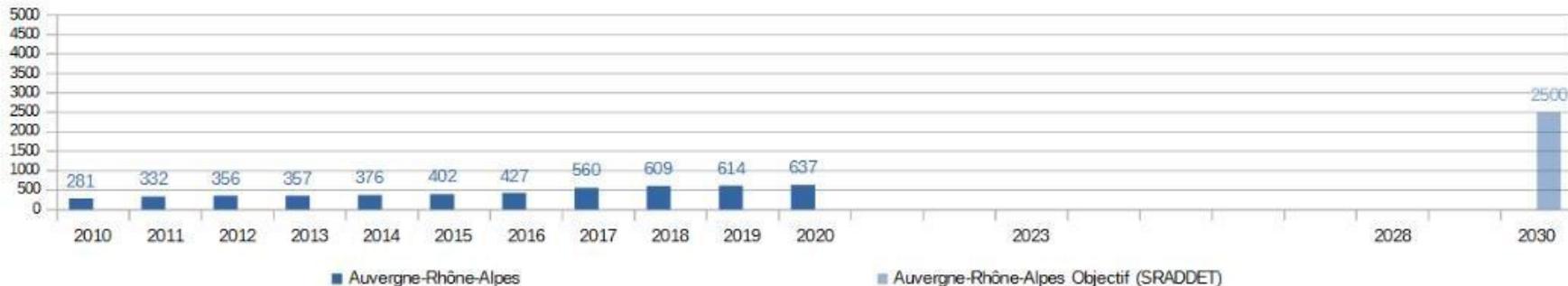
# Développement Éolien

## Contexte régional

- **637MW** en service fin 2020

Objectif SRADDET : 2500 MW  
=> cohérent avec la trajectoire PPE  
=> cohérent avec les orientations des SDDR et S3REnR

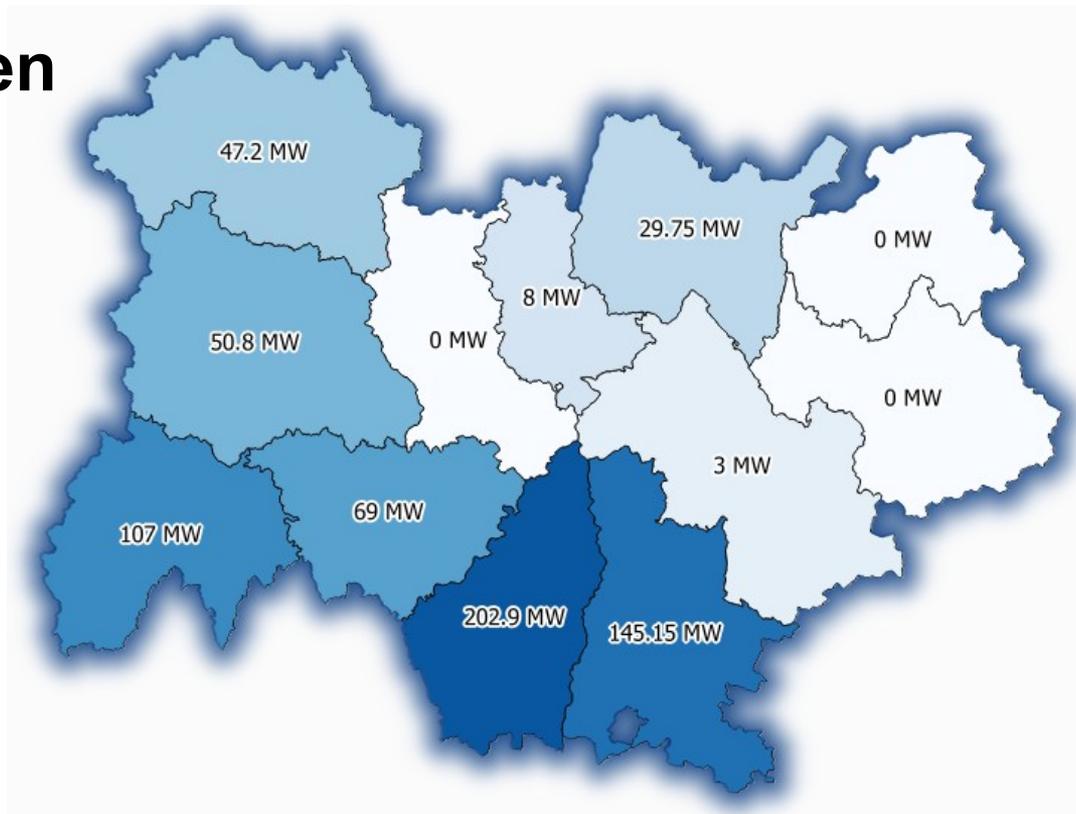
Evolution des puissances éoliennes raccordées (MW)



# Développement Eolien

## Contexte

Développement déséquilibré  
→ traduction des inégalités de potentiel

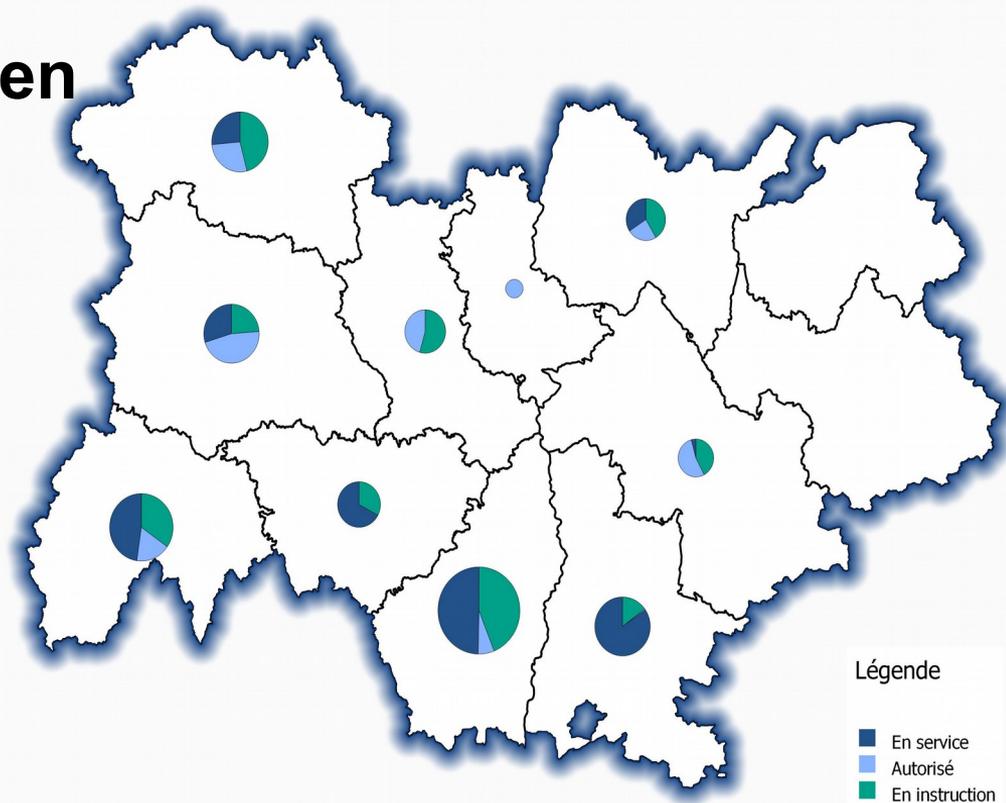


# Développement Eolien

## Contexte

### Dynamiques constatées

- volume conséquent de projet à construire (> 300 MW)
- volume conséquent de projet en instruction (> 500 MW)



# Développement Eolien

## *Contexte*

- Dynamique régionale à accompagner
  - Pour envisager le développement nécessaire pour se placer dans les trajectoires PPE et SRADDET
  - Pour assurer une bonne prise en compte des enjeux du territoire
- Réflexions pour une analyse technique et objective des enjeux
  - Donner de la lisibilité sur cette analyse des enjeux
  - Objectiver les potentiels et prospections

# Réflexions pour une cartographie des enjeux

## *Methodologie*

- Élaboration de la liste des enjeux à considérer
  - Sur la base des orientations nationales
  - Sur la base des REX instructions
- Cotation de chacun des enjeux par le service de l'État expert du sujet
  - Enjeux rédhitoires
  - **Enjeux dont la compatibilité avec l'éolien est jugée faible**
  - **Enjeux dont la compatibilité avec l'éolien est jugée moyenne**
  - **Enjeux à faible incompatibilité avec l'éolien mais devant être considérés**
- Transposition cartographique permettant de traduire le niveau d'enjeu et le cumul d'enjeux
  - Le résultat doit permettre de traduire à la fois la présence de forts enjeux mais également les secteurs dans lesquels un cumul d'enjeux (même faibles rend le territoire peu propice)

# Réflexions pour une cartographie des enjeux

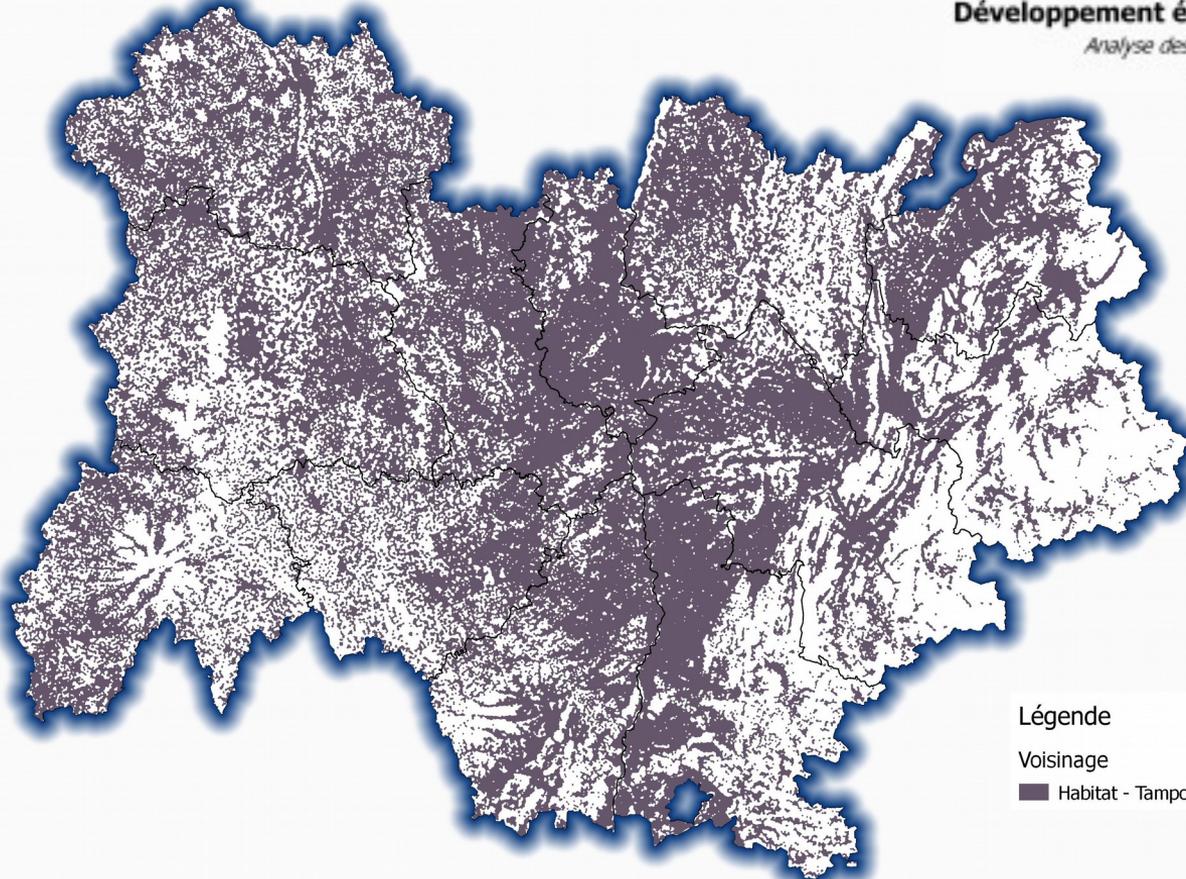
## Méthodologie

Analyse de l'enjeu de voisinage des habitations

Développement éolien

Analyse des enjeux

Nov 2023



Légende

Voisinage

■ Habitat - Tampon 500m



# Réflexions pour une cartographie des enjeux

## *Methodologie*

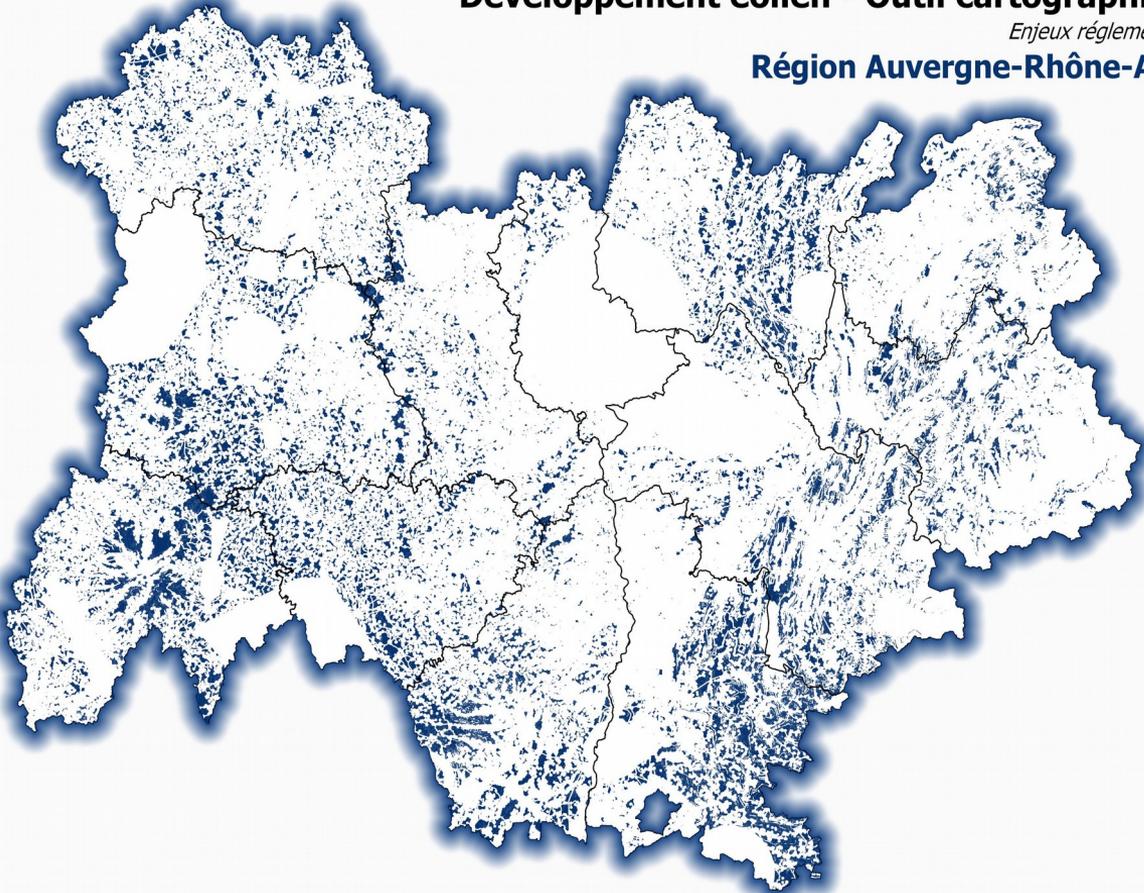
- Intégration de l'enjeu de voisinage des habitations
- Intégration des enjeux réglementaires biodiversité
- Intégration des enjeux réglementaires au titre du patrimoine culturel, historique et paysager
- Intégration des servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre

### Développement éolien - Outil cartographique

*Enjeux réglementaires*

**Région Auvergne-Rhône-Alpes**

*Junin 2021*



# Réflexions pour une cartographie des enjeux

## Méthodologie

### Analyse des autres enjeux biodiversité

- Parcs nationaux – aire d'adhésion => **compatibilité faible**
- Zones humides => **compatibilité moyenne**
- Réserves de biosphère => **compatibilité moyenne**
- Réservoirs biologiques => **compatibilité moyenne**
- RNCFS => **compatibilité faible**
- N2000 ZSC => **compatibilité faible**
- N2000 ZPS => **compatibilité faible**
- ZNIEFF1 => **compatibilité moyenne**
- ZNIEFF2 => **peu d'incompatibilité**
  
- Espèces à PNA
  - Milan royal => **compatibilité faible**
  - Chiroptères => **variable selon zonage**
  - Vautours => **compatibilité faible**
  - Aigle de Bonelli => **compatibilité faible**
  - Aigle Royal => **compatibilité faible**

### Analyse des autres enjeux paysagers

- Sites inscrits => **compatibilité moyenne**
- Paysages emblématiques/remarquables => **peu d'incompatibilité**
- UNESCO => **compatibilité faible**

### Analyse des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre

- RTBA (non abaissé au sol) => **contrainte de hauteur**
- SETBA => **compatibilité faible**
- VOLTAC => **compatibilité faible**
- Radars (civiles et militaires) – zone de coordination => **compatibilité faible**
- Radars météo – zone de protection => **compatibilité faible**
- Radars météo – zone d'éloignement => **peu d'incompatibilité**

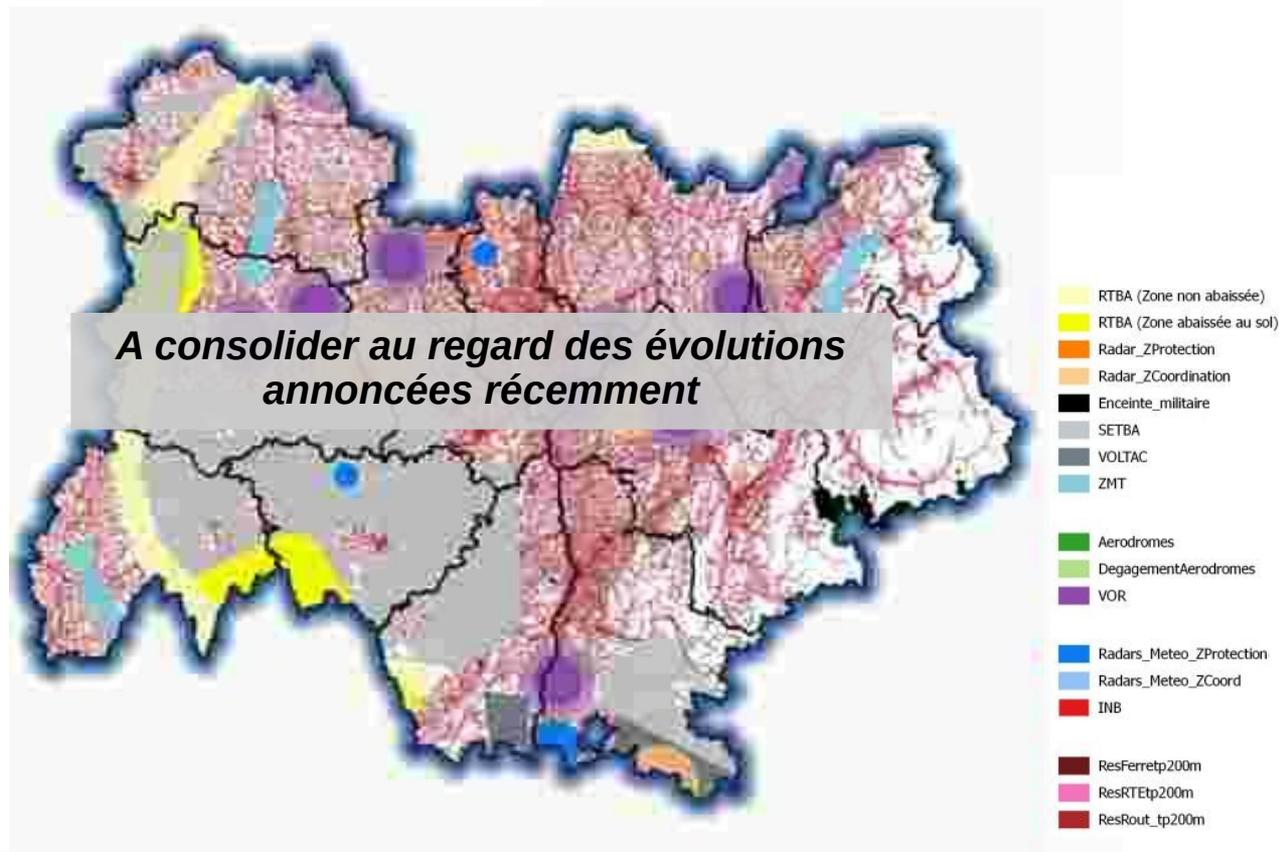
# Réflexions pour une cartographie des enjeux

## Méthodologie

Enjeux liés aux servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre

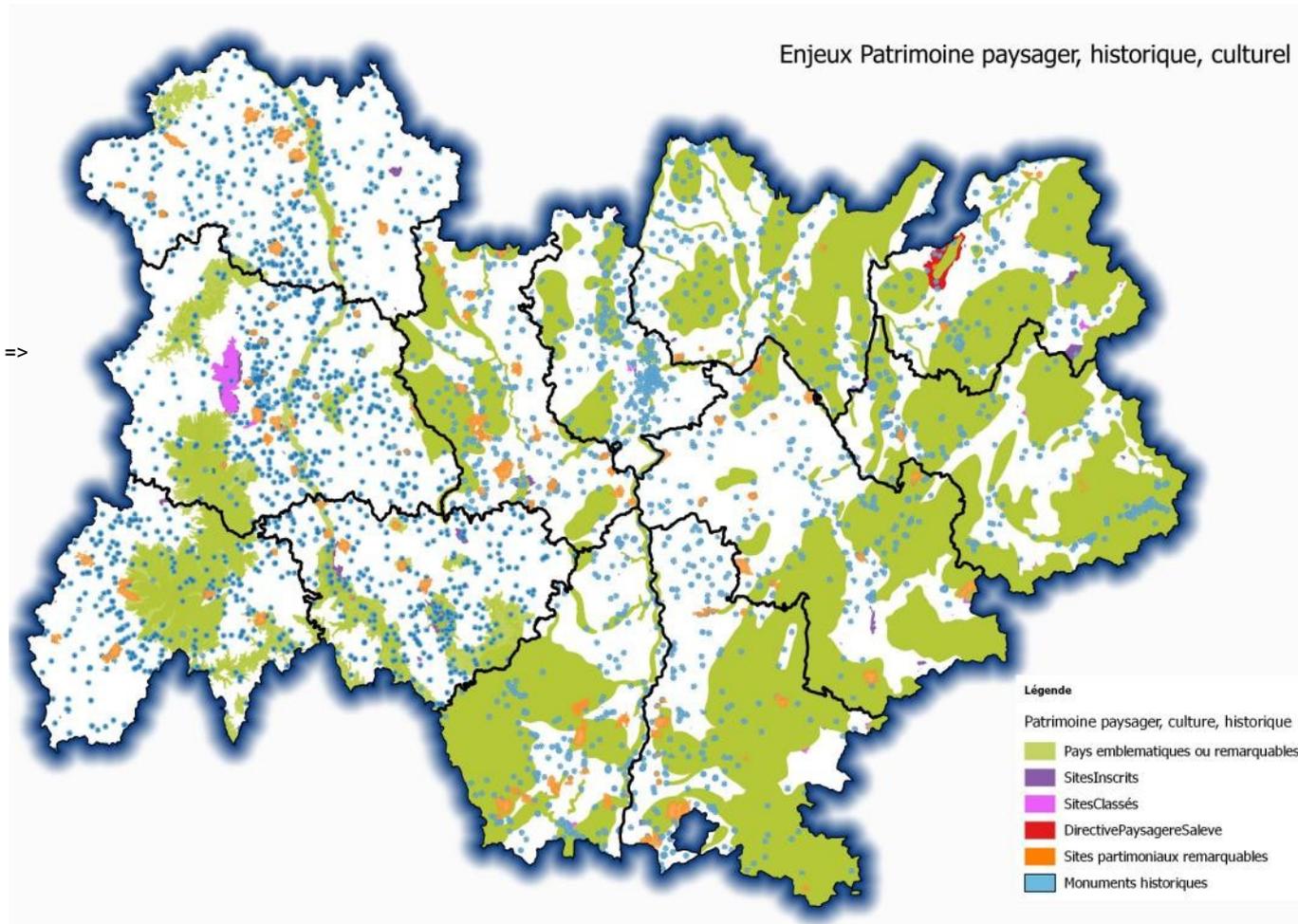
### Analyse des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre

- RTBA (non abaissé au sol) => contrainte de hauteur
- SETBA => compatibilité faible
- VOLTAC => compatibilité faible
- Radars (civiles et militaires) – zone de coordination => compatibilité faible
- Radars météo – zone de protection => compatibilité faible
- Radars météo – zone d'éloignement => peu d'incompatibilité



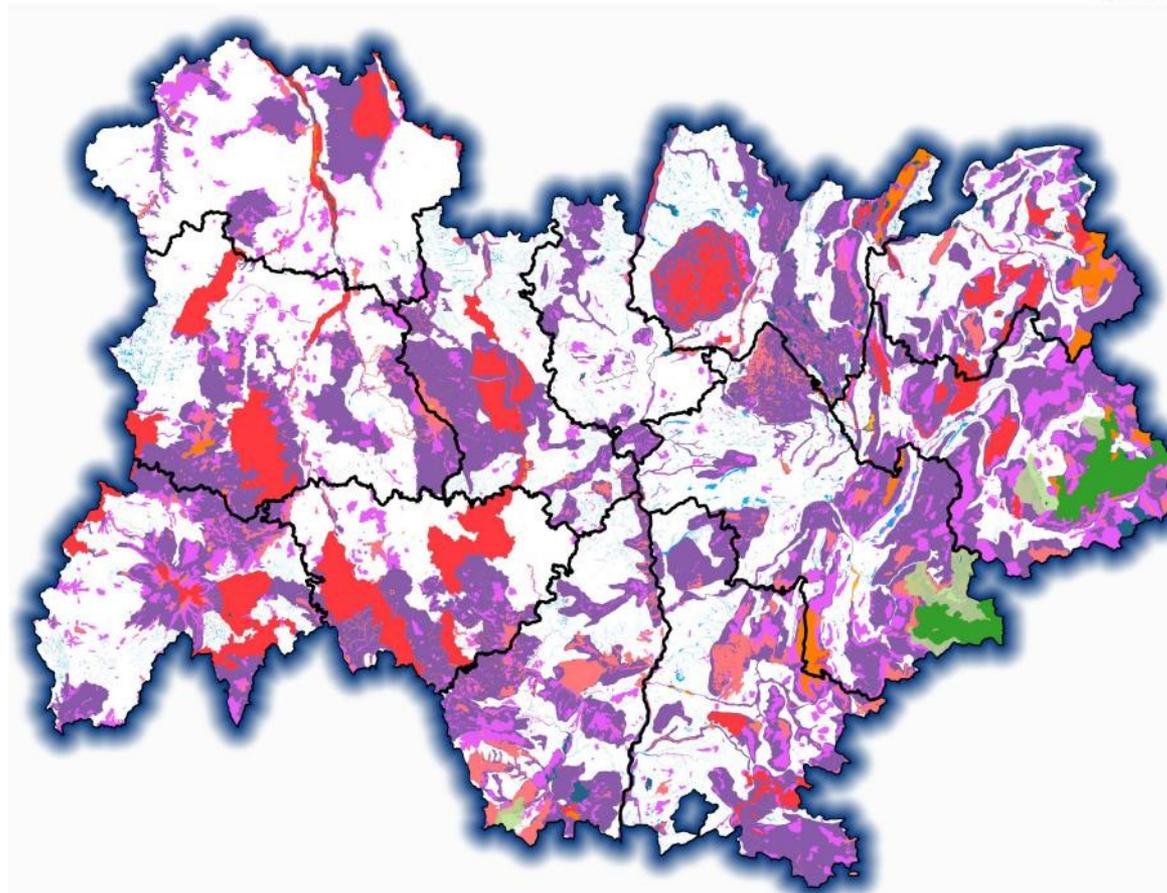
### Analyse des autres enjeux paysagers

- Sites inscrits => compatibilité moyenne
- Paysages emblématiques/remarquables => peu d'incompatibilité
- UNESCO => compatibilité faible



## Analyse des autres enjeux biodiversité

- Parcs nationaux – aire d'adhésion => compatibilité faible
- Zones humides => compatibilité moyenne
- RAMSAR => compatibilité moyenne
- Réservoirs biologiques => compatibilité moyenne
- RNCFS => compatibilité faible
- N2000 ZSC => compatibilité faible
- N2000 ZPS => compatibilité faible
- ZNIEFF1 => compatibilité moyenne
- ZNIEFF2 => peu d'incompatibilité



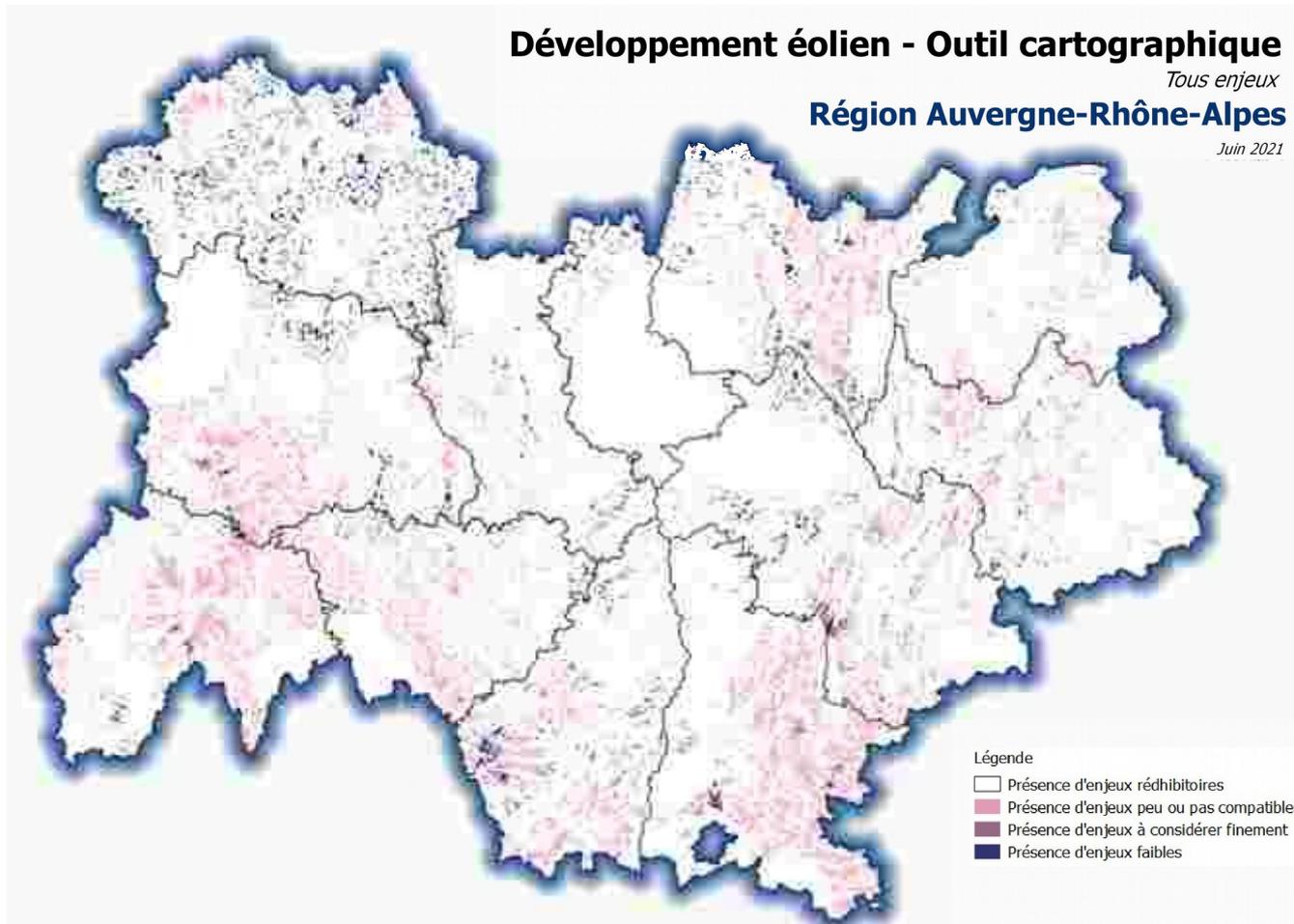
## Développement éolien - Outil cartographique

*Tous enjeux*

### Région Auvergne-Rhône-Alpes

*Juin 2021*

- Intégration de l'enjeu de voisinage des habitations
- Intégration des enjeux réglementaires biodiversité
- Intégration des enjeux réglementaires au titre du patrimoine culturel, historique et paysager
- Intégration des servitudes d'usage de l'espace aérien et terrestre
- Intégration des autres contraintes liées à l'usage de l'espace aérien et terrestre
- Intégration des autres enjeux paysagers
- Intégration des autres enjeux biodiversité :
  - zonages de protection
  - protection des espèces



# Cartographie des enjeux

## *Utilisations*

- 1/ Donner de la lisibilité sur l'analyse des enjeux identifiés
- 2/ Alimenter la cartographie des zones propices

# Cartographie des enjeux

## *Utilisations – 1/ Lisibilité sur les enjeux*

Mise en place d'un guichet dédié => conseil à l'émergence

### Ce qu'est le conseil à l'émergence

- Accompagnement des projets dès l'émergence
  - Signaler les enjeux en présence
  - Livrer une pré-analyse sur la capacité du projet à aboutir
- Basé sur une analyse évolutive
  - A actualiser avec les évolutions de connaissances

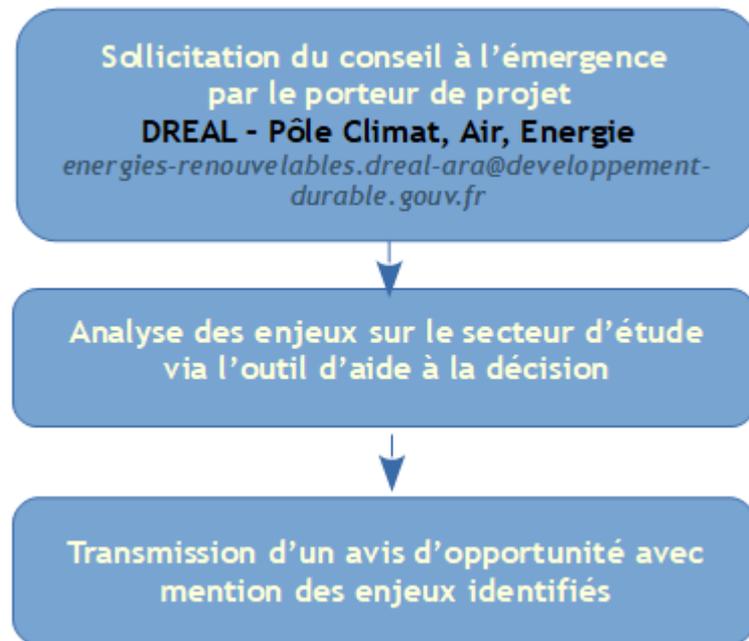
### Ce que n'est pas le conseil à l'émergence

- Pas d'ambition d'exhaustivité
  - Des enjeux locaux à analyser par le porteur
  - Des enjeux non intégrables (ex : co-visibilité ou saturation visuelle)
- Un document opposable
- Une substitution à l'instruction réglementaire

# Cartographie des enjeux

## *Conseil à l'émergence*

- Sollicitation du pôle Climat, Air, Energie
  - => [energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)
    - sur la base d'une cartographie de la zone d'étude
    - avant la réalisation des états initiaux
- Réponse adressée sur la base du contenu de la cartographie



# Cartographie des enjeux

## Conseil à l'émergence

- Réponse adressée sur la base du contenu de la cartographie
  - Rappel des limites
  - Principaux enjeux identifiés
  - Recommandations éventuelles sur des consultations complémentaires à mener
  - Conclusion sur la capacité du projet à aboutir au regard de ces enjeux



# Cartographie des enjeux

## *Utilisations – 2/ Cartographie des zones propices*

- Donnée d'entrée pour l'élaboration de la cartographie des zones propices demandée par l'instruction du 26 mai 2021 relative à la planification territoriale et l'instruction des projets éoliens
  - Constitue la brique technique et objective : *ce n'est donc qu'une première étape*
    - Réaction possible de la profession sur la base des éléments présentés  
=> [energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr](mailto:energies-renouvelables.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr)
- Doit être complétée par l'intégration des enjeux d'acceptabilité et d'appropriation locale
  - Concertation avec les élus du territoires
- Fera l'objet d'une phase de consultation des parties prenantes
- **Atteinte des objectifs PPE / SRADET = point d'attention permanent**

# Accompagnement pour la réussite des projets

## *Quelques clés de réussite*

- Nécessité réelle de préserver certains enjeux majeurs de notre territoire régional
  - => transparence et qualité des analyses d'impact (en amont des projets et en phase d'exploitation)
  - => travaux R&D pour la reconnaissance de mesures de réduction efficaces
- Les enjeux sont nombreux et les oppositions cristallisées sur certains territoires à fort potentiel
  - => garantir la bonne prise en compte des enjeux
  - => accompagner et associer les territoires : de la planification à l'implication dans les projets

# Accompagnement pour la réussite des projets

## *Mise en place des pôles éoliens*

- Des instances de partage entre services de l'Etat => pôle régional éolien
  
- Des échanges réguliers avec les porteurs de projets
  - Conférences régionales annuelles
  - Des échanges bilatéraux avec FEE et SER
  - Revue de projet : organisation à construire
  
- Une gouvernance régionale pour l'accompagnement des territoires
  - CDTE et groupes de travail : rapprocher les acteurs dans les territoires pour une action collective robuste sur le développement des énergies renouvelables
  - Valorisation des bonnes pratiques via le partage de témoignages

# Accompagnement pour la réussite des projets

## *Chantiers à venir*

- Engagement d'une nouvelle phase dans l'élaboration de la cartographie des zones propices : concertation et consultation
- Réflexions pour la mise en place d'une organisation des revues de projet : articulation à trouver avec les instances départementales en place, le conseil à l'émergence et la phase amont prévue dans la procédure réglementaire
- Travailler les sujets d'appropriation de l'éolien auprès des collectivités
  - Pour une meilleure intégration des énergies renouvelables dans les documents de planification
  - Valorisation des expériences et projets réussis
  - Lutter contre la diffusion de fausses idées

